

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

80/I60

DECRET N° _____/MJT/DGTFP/DPF/22021
portant intégration et nomination
de Monsieur M'BIKA-M'BAKOU, dans
les cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I, des services techniques
(Mines et Energie)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVER-
NEMENT

/ISAS :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut
général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FF du 21.6.1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant
le statut commun des cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I, des services techniques ;
(/u le décret 62/130/FF du 9.5.62 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FF du 7.7.1962 fixant
la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FF du 5.7.62 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi
n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonction-
naires ;
(/u le décret n° 62/198/FF du 5 Juillet 1962,
relatif à la nomination et à la révocation des fonction-
naires de la catégorie A I ;
(/u le décret n° 63/81/FF.BE du 26.3.1963 fi-
xant les conditions dans lesquelles sont effectués des
stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires sta-
giaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FF.BE du 24.2.1967 rè-
glementant la prise d'effet du point de vue de la solde
des actes réglementaires relatifs aux nominations, inté-
grations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74/42/C du 31.12.74 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/195/FF
du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des
fonctionnaires ;
(/u le décret 79/154 du 4.4.79 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 79/155 du 4.4.79 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u la demande de l'intéressé, en date du 2 No-
vembre 1979 ;
(/u le décret n° 79/706 du 30.12.1979 modifiant
la composition du Conseil des Ministres ;

.../...

SECRET :

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret n° 60/PC du 3 Mars 1960 susvisé, Monsieur M'BINA-M'PAMOU, né le 22 Juillet 1954 à Ndingou, titulaire du Diplôme d'Ingénieur en mécanique, (Spécialité : Thermodynamique), obtenu à l'Institut Supérieur Polytechnique "José Antonio Echeverría" de la Havane (Cuba), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des services techniques (Mines et Energie) et nommé au grade d'Ingénieur Stagiaire, indice 740.

ARTICLE 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORNO et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 12 Avril 1960

PRIME DE PREMIER MINISTRE
CHIEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DES MINES
ET DE L'ENERGIE

Rodolphe ADADA.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

LE MINISTRE DU TRAVAIL
ET DE LA JUSTICE,

Victor AMBA-GAMA.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Henri LOPEL.

AMBIATIONS :

JORNO..... 1
LCPPE/PPF... 3
LPP/BST..... 1
D.B..... 3
L.C.F..... 1
MINI.M.E.... 2
L.C.M.E..... 2
DCCVIA..... 3
DITE/SCCE... 1
DCCV/SC..... 2